

(1)

(N° 82.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1897.

Proposition de loi établissant des inspecteurs ouvriers chargés de la surveillance des travaux souterrains des mines (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. FLÉCHET AU PROJET
DE LA SECTION CENTRALE.

ART. 12, § final.

Nous avons l'honneur de proposer de remplacer le mot « *convoquera* » par le mot « *informera* ».

FERD. FLÉCHET,
EUGÈNE BERLOZ,
CAVROT.

(1) Proposition de loi, n° 128 (session de 1894-1895).
Rapport, n° 28 (session de 1893-1896).